

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUVRAY

Compte-rendu de la réunion du mercredi 2 décembre 2015 à 19h30

Excusés : C.Biboud, F.Kowalczyk, E.Roy, S.Bernard (pouvoirs à N.Hamel).
Secrétaire de séance : H. de Vaumas

1) Compte Rendu du Conseil du 4 novembre 2015.

Après lecture, ce Compte Rendu est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

2) Délibérations.

- Fusion de la CCPC avec la CC Cure et Yonne.

Le projet de la « CC Cure et Yonne » n'intègre pas les communes de Bois d'Arcy, Merry/Yonne et Arcy/Cure. Parmi les communes de la CCPC, seules Chablis et Varennes semblent favorables à ce projet.

Le Conseil de Rouvray se prononce contre (7 non et un oui) car nous n'y voyons que des inconvénients, notamment :

- perte financière pour la commune,
- augmentation des impôts communautaires,
- perte de la proximité.

Il faut ajouter que nous n'avons pas encore assimilé la précédente fusion de notre communauté de communes (CCVS absorbée par la CCPC).

- CCAS.

Mr le Préfet propose aux communes dont le budget du CCAS est réduit de l'intégrer dans le budget communal et de supprimer le CCAS, ainsi le travail des administrations s'en trouve simplifié.

Accord du Conseil.

3) Noël des enfants.

Mise au point du programme de l'après-midi récréative proposés aux familles pour le Noël des enfants le samedi 19 décembre

- 16h00 : découverte de jeux de société, casse-têtes, ...
- 17h00 : crêpes pour les enfants, pot amical pour les parents,
- 18h00 : arrivée du Père Noël avec sa hotte chargée de cadeaux et friandises.

4) Bulletin semestriel de janvier 2016.

Répartition entre les conseillers des articles et informations à prévoir pour la construction du Bulletin qui doit être distribué entre Noël et le premier de l'An.

5) Informations générales et questions diverses.

- Réunion des Maires le 20 novembre avec Mr le Préfet pour expliquer l'état d'urgence.
- Réunion *in situ* des riverains de la rue Cognat le 28 novembre, pour convenir des travaux à réaliser pour l'évacuation des eaux pluviales.
- Réunion du SAEP le 29 septembre où a été votée la résolution pour le regroupement de ce syndicat avec le SIVU du Moulin des fées, comme demandé par Mr le Préfet.
- Réunion avec les Artistes de Rouvray prévue le 7 décembre à 20h00 pour arrêter la date et les modalités de l'exposition de leurs œuvres au cours de cet hiver.

La séance est levée à 21 h 10

Le Maire